





Appel à projets
SEMAINE DU PAYSAGE 2023

La Semaine du paysage est un des évènements majeurs du territoire des Communautés de Communes Gérardmer Hautes Vosges et Hautes Vosges. Elle met en œuvre des animations dans les 22 communes dans l'objectif d'en valoriser les atouts.

La Semaine du paysage 2023 se déroulera du 27 mai au 04 juin 2023.

Cette édition est structurée autour du titre : **Paysages d'énergies**

Il permettra de faire référence aux Hommes qui travaillent et entretiennent le paysage mais aussi aux énergies qui ont toujours façonné notre territoire et nos modes de vies comme explicités dans le tableau ci-dessous sur l'évolution des paysages liés à l'énergie dans les Hautes Vosges.

Ce titre « Paysages d'énergies » permettra aussi de se projeter et imaginer les paysages de demain où la production d'énergie pourrait retrouver une place. Il s'agira donc aussi de créer un nouvel imaginaire de demain qui unifie énergie et paysage.

Chaque projet devra ainsi sensibiliser le public autour de cette thématique et de la place que tout un chacun peut occuper pour agir.

Au travers de la Semaine du paysage, les Communautés de Communes mettront en lumière leur environnement, leur histoire, leurs fragilités, leurs atouts et les acteurs qui ont fait le choix de vivre et de valoriser le paysage, au sens large. En se donnant comme objectif de sensibiliser tous les publics à l'environnement, l'ambition est aussi de créer des rencontres, des moments d'échange et de partage autour de vos activités et de vos projets.

Vous êtes à présent sollicités pour transmettre vos propositions d'intervention pour cet évènement.

Les Communautés des Communes retiendront prioritairement les projets d'animation les plus originaux et pertinents en termes d'approche, de partenariat ou de public visé, tout en respectant le cadre de cette édition.

Les thèmes des animations seront ceux des plans de paysage :

- Les milieux aquatiques
- L'agriculture et la biodiversité
- La forêt et le bois
- L'histoire et le patrimoine
- Le paysage et l'environnement

Pour chaque proposition d'animation vous devrez compléter une fiche de présentation de projet que vous trouverez ci-dessous.

Les propositions tarifaires devront faire l'objet d'un devis **intégrant l'ensemble des éléments demandés** sur le modèle ci-joint.

La communication autour de cet événement et les inscriptions seront gérées par les Communautés de Communes.

Les programmes des précédentes éditions sont consultables sur ce lien :
https://extranet.cchautesvosges.fr/index.php/s/TZF8iMjxYsgJyfP

Calendrier de l'appel à projets :

Afin d'organiser au mieux cet évènement, vos propositions sont attendues **au plus tard le 06 novembre.** Au-delà de cette date, les dossiers non reçus ou restants incomplets ne pourront pas être acceptés.

Les élus se réuniront ensuite afin de procéder à une sélection des projets, aux regards des propositions et du budget qui sera alloué à l'organisation de cette manifestation.

Les propositions sont à adresser par mail à l'adresse suivante : paysage@cchautesvosges.fr

N'hésitez pas à contacter les Communautés de Communes si vous souhaitez obtenir des précisions :

Communauté de Communes
Gérardmer Hautes Vosges
16, rue Charles de Gaulle
88400 Gérardmer
Tél : 03 29 27 29 04
Courriel : contact@ccghv.fr

Communauté de Communes
des Hautes Vosges
24, Rue de la 3ème DIA
88310 Cornimont
Tél : 03 29 24 02 88
Courriel : contact@cchautesvosges.fr

Explication du titre de la Semaine du paysage 2023 : **Paysages d'énergies**

Evolution des paysages liés à l'énergie dans les Hautes Vosges			
Période		**Principales sources d'énergie**	**Principales traductions paysagères**
Jusqu'au milieu du 19e siècle	Des paysages dépendants du climat, de la pente et des énergies locales	• L'homme, • Le bois, • Les animaux, • L'eau motrice	• Les hameaux en fond de vallée avec quelques cultures • Les domaines agricoles éparpillés dans le territoire : construction au milieu du domaine, entourée de prés
Du milieu du 19e siècle jusqu'au 20e siècle	L'épopée industrielle grâce à la force de l'eau et à l'arrivée du charbon	• L'eau motrice, • Le bois, • Le charbon, • La tourbe	• Les usines et les cités ouvrières le long de l'eau • Les fermes vosgiennes réparties dans les pentes • Les voies de chemin de fer et les tramways
Au 20e siècle	Les grandes transformations liées aux énergies abondantes et pas chères	• L'électricité, • Le pétrole	•L'émergence de friches industrielles •Les stations hivernales • L'étalement urbain à la faveur de la voiture individuelle • La fragilisation de l'agriculture et la fermeture des paysages • La fermeture des voies ferrées • La création de passoires énergétiques • La précarité énergétique • La part des résidences secondaires • L'affaiblissement de la vie locale • Le vieillissement
Le début du 21e siècle	Le défi du changement climatique et un rapport à l'énergie et au vivant à réinventer	La conscience que nos modes de vie ne sont pas durables se répand : • dépendance excessive aux énergies fossiles et fissiles, émissions de gaz à effet de serre, pollutions de l'eau, de la terre et de l'air, • artificialisation des surfaces et pertes de terres agricoles, • dérèglement climatique, aggravation des risques (inondation, sécheresse, …), érosion des sols, • effondrement de la biodiversité, • « malbouffe », problèmes de santé, … Nos rapports aux énergies et au territoire doivent changer.	

Source : Plan de paysage de lutte et d'adaptation au changement climatique des Hautes Vosges.

4ème Semaine du Paysage (27 mai au 04 juin 2023) – Titre « Paysages d'énergies ».

*Fiche de présentation de votre projet (à retourner par mail à l'adresse **paysage@cchautesvosges.fr** **avant le 06/11/2022**)*

Identification de votre organisme

Nom :

Adresse du siège social :

Code postal : Commune :

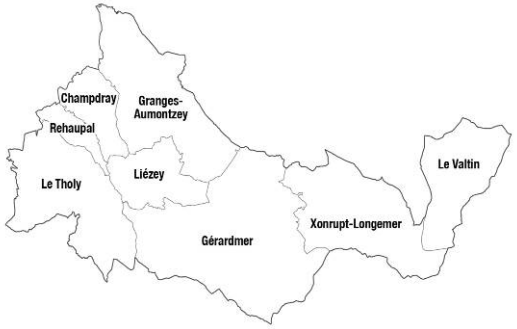
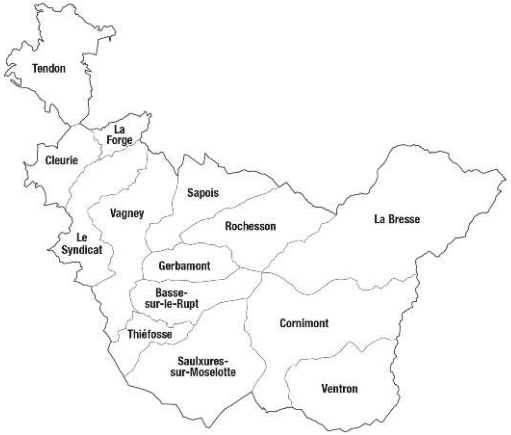
Tél. Télécopie :

Courriel :

Personne en charge du projet :

Numéro d'assuré (responsabilité civile) :

Intitulé de votre action	
Descriptif sommaire de votre animation	
Nom(s) de ou des intervenant(s)	

Journée(s) ou demi-journée(s) où vous pourriez intervenir, sachant que la CCHV souhaite dédier la journée du mercredi aux animations pour les enfants ; **Heure**		
Public visé (adultes, enfants, familles, séniors…) et le nombre maximum de participants par animation ;		
Durée de votre ou vos animations ;		
Lieu avec adresse précise du projet + point de rendez-vous ou de covoiturage précis si nécessaire ;		
Localisation géographique du projet (cocher la bonne case)	 ☐ **Communauté de Communes Gérardmer Hautes Vosges**	 ☐ **Communauté de Communes des Hautes Vosges**

Communauté de Communes Gérardmer Hautes Vosges CCGHV – 16, rue Charles de Gaulle – 88400 Gérardmer
Tél : 03 29 27 29 04 – Courriel : contact@ccghv.fr
Communauté de Communes des Hautes Vosges CCHV – 24, Rue de la 3ème DIA – 88310 Cornimont
Tél : 03 29 24 02 88 – Courriel : contact@cchautesvosges.fr

Un lieu de repli en cas de mauvais temps devra être proposé pour les animations qui le nécessiteraient (cas des spectacles en plein-air notamment), c'est au porteur de projet de faire la réservation du lieu de repli.	
Toutes informations utiles (exemple : condition d'âge, besoin d'accompagnement d'un adulte, équipements spécifiques, niveau de difficulté, durée ou distance du parcours, accessibilité PMR…).	
Concernant les expositions, les projections, les conférences… : merci également de préciser la salle, les horaires, et toutes conditions particulières nécessaires à leur bonne organisation. C'est au porteur de projet de gérer la réservation des salles.	

Résumé du projet en vue d'une communication dans une brochure intercommunale spéciale Semaine du Paysage (50 mots)	
J'autorise les Communautés de Communes à : -utiliser les photos envoyées avec cession de droit d'auteur à usage unique (communication autour de la Semaine du paysage) - prendre des photographies le jour de l'animation et ensuite à les utiliser (communication autour de la Semaine du paysage) Je m'engage à assurer la bonne conduite de l'animation :	Commune, date et signature : Fait à le Signature :

Pièces à joindre à ce dossier :
- une photo représentative de l'animation (format jpeg résolution qualité maximale),
- un logo de l'organisme (format jpeg résolution qualité maximale) pour la brochure de communication,
- une copie de votre attestation d'assurance (responsabilité civile)

Si votre projet fait l'objet d'un devis, transmettre aussi :
- un devis détaillé comportant : votre adresse, vos coordonnées, votre numéro de Siret, l'adresse complète de la Communauté de Communes de la localisation de mon projet (CCGHV ou CCHV), la mention à l'occasion de la Semaine du paysage 2023, votre assujettissement ou non à la TVA …
- un RIB

Votre adresse
Vos coordonnées
Votre numéro de Siret

Indiquer l'adresse de facturation de la communauté de communes de localisation géographique de votre projet :

Communauté de Communes
Gérardmer Hautes Vosges
16, rue Charles de Gaulle - 88400 Gérardmer

OU

Communauté de Communes
des Hautes Vosges
24, Rue de la 3ème DIA - 88310 Cornimont

A , le / /

DEVIS

A l'occasion de la Semaine du Paysage 2023

Merci de préciser le contenu de la prestation ainsi que l'assujettissement ou non à la TVA.

Lu et approuvé le à

Signature

EXEMPLE